



PREVENTION ET GESTION DES DECHETS DU BTP – ACTUALITES DES FILIERES

Bulletin de juin 2019 – N°21 – Mission gestion des déchets du BTP / CER BTP

CELLULE ECONOMIQUE DU BTP DE LA REUNION

www.btp-reunion.net

→ Onglet « Déchets »

Contact de la mission déchets : 02 62 40 28 25

Pour télécharger le **Mémento**, veuillez [cliquer ici](#)

Liens pour la gestion des déchets du BTP :

[Bourse aux matériaux](#)

[Diagnostic-demolition.ademe.fr](#)

[BAZED - Conception Construction Zéro Déchet](#)

[Batirpourlaplanete.fr](#)

[Construction21.org](#)

[Recycleurs-du-btp.fr/quali-recycle-btp](#)

Outils :

Application smartphones « Déchets BTP » de la FFB

Trouvez les prestataires chargés de la collecte et du traitement des déchets les plus proches.

Site internet :

[dechets-chantier.ffbatiment.fr](#)

Retour sur la matinée de la SEDD 2019

Du 30 mai au 05 juin 2019 s'est déroulé la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD), organisée par le Ministère de la transition écologique et solidaire (MTES).

Le 04 juin 2019, la mission déchets du BTP de la CER BTP, en partenariat avec SOLYVAL, a organisée une matinée d'information, dans le cadre de la SEDD, à l'attention des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre publics et privés sur « la gestion des déchets du BTP & l'économie circulaire ».



Il y avait une trentaine de participants présents lors de cette matinée. Ils ont pu échanger sur des thématiques telles que la réglementation et les filières de recyclages existantes en local ...

Lors de cet évènement, deux matériaux issus du recyclage ont été présentés :

- Polyal, matériau issu du recyclage de briques alimentaires
- Produits moulés à partir de pneumatiques usagés (dalle, dallebord et pave, dalles sport et tapis de sport, bordure souple, buté de parking...)

Une visite des sites SOLYVAL & SOLYRUBB a clôturé cette matinée.

Cet évènement a permis aux différents acteurs locaux d'échanger (entreprises BTP, collectivités, bureaux d'études...) et également de favoriser de futures collaborations.



Contre-proposition au scénario de reprise gratuite des déchets du bâtiment par les professionnels du secteur

En mars 2018, le rapport Vernier a été remis au gouvernement et préconisait la création de 5 nouvelles filières REP¹, dont une dédiée aux **déchets du bâtiment**.

Suite à la présentation publique de cette proposition en avril 2018 par le premier ministre, les professionnels de la construction ont montré leur désaccord et se sont opposés à cette mesure. Selon eux, la mise en place d'une filière REP bâtiment n'est pas la réponse la plus appropriée à la problématique.

Pour justifier leur point de vue, les pouvoirs publics ont demandé aux professionnels de proposer des alternatives à la mise en place d'une filière REP bâtiment. C'est donc pour cela qu'une étude relative à la reprise des déchets du bâtiment a été réalisée par 14 organisations professionnelles² représentant les filières du bâtiment et des déchets.

Cette étude a été présentée le 13 juin 2019 au groupe de travail dédié à la reprise des déchets du bâtiment.

L'étude présente quatre scénarios :

- Scénario 1 : Des engagements volontaires
- Scénario 2 : Des mesures réglementaires sans outil de financement
- Scénario 3 : La reprise de certains flux dans des conditions avantageuses (voire gratuitement)
- Scénario 4 : Une Filière REP

Parmi ces quatre scénarios, les scénarios 3 et 4 correspondent le mieux à la demande de l'état. Autrement dit, ils prévoient un dispositif de reprise gratuite des déchets du bâtiment (*mesure 33 de la feuille de route économie circulaire*).

Les professionnels **sont opposés à une REP sur l'ensemble des déchets du bâtiment mais pas à un dispositif qui couvrirait certains matériaux problématiques** selon le représentant de la Confédération française du commerce de gros et international.

¹ Responsabilité Élargie du Producteur

Pour quelles raisons les professionnels s'opposent-ils à la REP ?

- × **Complexité** : la REP nécessite de « *définir de façon précise et définitive* » dans les textes réglementaires le périmètre d'application, une organisation comptable et un financement basés sur des quantités mises en marché »
- × **Gouvernance** : le contrôle de l'État est « *très complexe et souvent politique* ». Les éco-organismes sont « *monolithiques et contrôlés par les metteurs en marché* ».

Cette étude présente donc une alternative à la filière REP. Elle propose la reprise gratuite de certaines déchets non dangereux triés sur chantier. Les déchets inertes, les déchets en mélange et les métaux sont exclus de ce dispositif.

De plus, le dispositif de reprise gratuite serait limité aux « petits chantiers » et les autres chantiers bénéficieraient d'un soutien au transport.

L'étude propose de prioriser les déchets hautement valorisable et ceux pour lesquels les coûts de transport peuvent prendre une place importante dans la chaîne de valeur.

Pour donner un ordre d'idée, sur un total de 43 millions de tonnes de déchets, environ 3 millions seraient concernés par la reprise gratuite.

Au niveau de la gouvernance, un comité professionnel de développement économique (CPDE) a été privilégié. Il est contrôlé à la fois par des représentants de l'Etat et des organisations professionnelles.

L'Etat et le CPDE définiront les objectifs de déploiement de la reprise des déchets, de recyclage ou encore de recherche et développement sur les flux difficiles à recycler.

Le dispositif serait financé par une « contribution volontaire » associée à une taxe fiscale affectée assise sur le chiffre d'affaires des entreprises pour le périmètre concerné.

Source : Déchets du bâtiment : les professionnels proposent leur scénario de reprise gratuite, *Actu-environnement*

² Entreprises de travaux, entreprises de traitement de déchets, fabricants et distributeurs de matériaux

Avec le soutien financier de :

